

Aménités urbaines et périurbaines

Qualifier l'attraction des lieux

Module D3 – Aménités urbaines et périurbaines

01. Contexte et objectif
02. Les données disponibles
03. Caractérisation des aménités
04. Une synthèse par le carroyage
05. Conclusion et perspectives

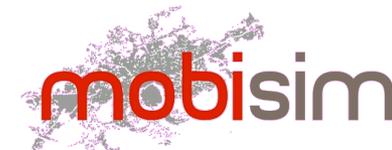
Partie 1

Contexte et objectif

- 01. Contexte et objectif**
02. Les données disponibles
03. Caractérisation des aménités
04. Une synthèse par le carroyage
05. Conclusion et perspectives

Contexte et objectif

La question des aménités



Aménité

Qualité agréable ou utile associée à un lieu
Générateur de mobilité

→ Elles conditionnent les **déplacements quotidiens** des individus vers les lieux de commerces et de loisirs mais également leurs **mobilités résidentielles** pour un environnement correspondant à leurs préférences (paysages, densité de services, etc.).

Les aménités que propose une ville et ses périphéries sont difficiles à caractériser car elles comprennent autant :

- les activités propres aux centres-villes (commerces et services)
- les établissements publics et historiques
- les paysages périurbains

De surcroît, elles sont plus ou moins **dépendantes de chaque individu**, aucun n'ayant les mêmes attentes quant à ce qui peut caractériser l'aspect agréable de son cadre de vie.

Pour les prendre en compte, **trois types de données de base sont disponibles** de manière exhaustive :

- les données SIRENE (commerces, services et emplois)
- les données IGN de la BD Topo (nombreux éléments de contexte urbain)
- les données DREAL (principales aménités environnementales et naturelles)

Contexte et objectif

Objectif du module D3



Objectif

Structurer une base de données spatiale sur les aménités présentes sur un territoire donné, formatée dans une logique répondant aux objectifs de modélisation de MobiSim

Toutefois, compte tenu du caractère très individuel de la perception des aménités par les individus, cette base de données :

- est construite de la manière **la plus neutre et la plus exhaustive** possible
- laisse **le choix aux utilisateurs** du modèle de mobiliser ou non les éléments qui y sont recensés et d'**évaluer leur importance** et leur attractivité

→ en lien avec les **scénarios** testés

Concrètement, le module construit quatre couches d'information carroyées représentant :

- la structure des emplois
- la structure des commerces et des services
- la structure de l'offre éducative et de formation
- la structure des aménités de loisirs

→ recours au **carroyage**

Partie 2

Les données disponibles

01. Contexte et objectif
- 02. Les données disponibles**
03. Caractérisation des aménités
04. Une synthèse par le carroyage
05. Conclusion et perspectives

Les données disponibles

Données SIRENE, IGN et DREAL



SIRENE

Annuaire d'entreprise (sous la forme d'un tableur) qui recense entre autres :

- leur adresse (géolocaliser les établissements)
- leur activité (déterminer leur attractivité, leur niveau de recours et leur étage)
- leur effectif (connaître le nombre d'emplois)

→ Cartographie de l'offre en commerces et en services

→ Cartographie de l'emploi

IGN

Informations organisées en "classes" (livrées en shapefile) qui distinguent

- Activités de culture et de loisirs
- Activités de loisirs et de nature
- Activités scolaires ou de formation

→ Cartographie de l'offre en loisirs

→ Cartographie de l'offre en formation

DREAL

Données disponibles en shapefile qui concernent généralement :

- Les zones naturelles protégées
- Le patrimoine
- L'hydrographie

→ Cartographie complémentaire de l'offre en loisirs

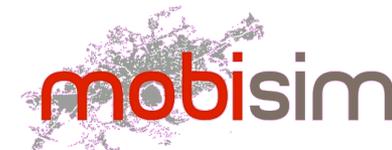
Partie 3

Caractérisation des aménités

01. Contexte et objectif
02. Les données disponibles
- 03. Caractérisation des aménités**
04. Une synthèse par le carroyage
05. Conclusion et perspectives

Caractérisation des aménités

Les emplois



Exploitation des données SIRENE

● **Activité**

Les données SIRENE indiquent l'Activité principale exercée par chaque établissement (APE) à partir de la typologie fixée dans la Nomenclature d'activités française (NAF), adaptation française de la Nomenclature des activités économiques des communautés européennes (NACE).

● **Effectif salarié**

Nombre de salariés selon
les modalités suivantes :

● **Attractivité**

L'attractivité de l'emploi est estimée à partir du nombre de salariés indiqué pour chaque site dans le fichier SIRENE. Cependant, les classes définies par l'INSEE n'offrent pas une information très précise.

Modalité	Nombre de salariés
NN	Unités non employeuses
0	0 salarié
1	1 à 2 salariés
3	3 à 5 salariés
6	6 à 9 salariés
10	10 à 19 salariés
20	20 à 49 salariés
50	50 à 99 salariés
100	100 à 199 salariés
200	200 à 299 salariés
.../...	de 100 en 100 Jusqu'à 999 999 salariés

● **Temporalité**

Afin de tenir compte du rythme et de la temporalité des activités, les établissements accueillant des employés la nuit (période 19h - 7h) sont extraits de la base de données "Travail jour" afin de créer une base "Travail Nuit".

Caractérisation des aménités

Les commerces et les services



● Niveaux de recours

Quatre niveaux ont été définis pour les commerces et les services :

- 1** – Quotidien ou pluri-hebdomadaire ; **2** – Hebdomadaire
3 – Mensuel ; **4** – Rare

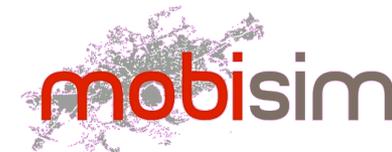
Recours 1		Recours 2		Recours 3		Recours 4	
151F	Charcuterie	505Z	Commerce de détail de carburants	526E	Commerce de détail non alimentaire sur éventaires et marchés	748A	Studios et autres activités photographiques
158B	Cuisson de produits de boulangerie	521B	Commerce d'alimentation générale	504Z	Commerce et réparation de motocycles	930N	Autres services personnels
158C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	521E	Magasins populaires	524L	Commerce de détail d'appareils électroménagers, de radio et de télévision	851G	Activités des auxiliaires médicaux
521C	Supérettes	521F	Hypermarchés	524J	Commerce de détail d'équipement du foyer	525Z	Commerce de détail de biens d'occasion
521D	Supermarchés	521H	Grands magasins	523E	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté	701F	Marchands de biens immobiliers
522A	Commerce de détail de fruits et légumes	522J	Commerce de détail de boissons	524Z	Commerces de détail divers en magasin spécialisé	501Z	Commerce de véhicules automobiles
522C	Commerce de détail de viandes et produits à base de viande	522P	Commerces de détail alimentaires spécialisés divers	524R	Commerce de détail de livres, journaux et papeterie	741A	Activités juridiques
522E	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques	523AV	Commerce de détail de produits pharmaceutiques	524V	Commerce de détail, d'horlogerie et de bijouterie	851E	Pratique dentaire
522G	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie	526D	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	524H	Commerce de détail de meubles	742A	Activités d'architecture
522L	Commerce de détail de tabac	553B	Restauration de type rapide	524C	Commerce de détail d'habillement	703A	Agences immobilières
554A	Cafés tabacs	804A	Ecoles de conduite	524W	Commerce de détail d'articles de sport et de loisir	852Z	Activités vétérinaires
641A	Postes nationales	851C	Pratique médicale	524P	Commerce de détail de bricolage	743A	Contrôle technique automobile
		930D	Coiffure	524T	Commerce de détail d'optique et de photographie	741C	Activités comptables
		930L	Autres soins corporels	745B	Travail temporaire	930H	Pompes funèbres
		158K	Chocolaterie, confiserie	930E	Soins de beauté	742B	Métreurs, géomètres
				524X	Commerce de détail de fleurs	851K	Laboratoires d'analyses médicales
				524N	Commerce de détail de quincaillerie	527C	Réparation de matériel électronique grand public
				524U	Commerce de détail de revêtements de sols et de murs	527A	Réparation de chaussures et d'articles en cuir

● Etage

Les activités de ces établissements permettent également de déduire leur position dans les étages des bâtiments (vitrine ou non)

Caractérisation des aménités

Les lieux d'études et de loisirs



Les lieux d'études et de loisirs sont des aménités dont les caractéristiques la localisation précise et l'attractivité sont moins évidentes à définir que pour les précédentes

● Lieux d'études

Ils comprennent les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, ainsi que les centres de formation

Un certain nombre de requêtes attributaires permettent d'extraire les lycées, universités et établissements privés de la BD Topo.

Toutefois, ces données ne fournissent **pas d'attribut quantitatif**.

→ Nécessité d'effectuer une recherche complémentaire pour connaître le nombre d'étudiants et de lycéens.

● Lieux de loisirs

La caractérisation des lieux de loisirs et de leur attractivité constitue une difficulté car ils sont peu structurés par un rythme et des habitudes régulières. Parmi les informations fournies dans le BD Topo, on peut néanmoins retenir :

- Les lieux de culture, de loisir et de sport et les espaces naturels (IGN)
- Les lieux de loisirs (SIRENE)
- Les sentiers et les pistes cyclables (IGN)
- Les zones naturelles protégées et les lieux de patrimoine (DREAL)

→ Leur attractivité est à définir en fonction des scénarios

Partie 4

Une synthèse par le carroyage

01. Contexte et objectif
02. Les données disponibles
03. Caractérisation des aménités
- 04. Une synthèse par le carroyage**
05. Conclusion et perspectives

Une synthèse par le carroyage

Comparer et valuer l'offre en aménités



Les données décrites plus haut apparaissent très fortement hétérogènes. Par leur structure, elles sont souvent peu comparables les unes avec les autres. Pour pallier ce problème, nous proposons de recourir à la mise en place d'un espace cellulaire de synthèse

Carroyage

Méthode de rassemblement et de traitement des données en vue d'une exploitation statistique et cartographique, consistant à découper l'étendue en carreaux égaux et repérés

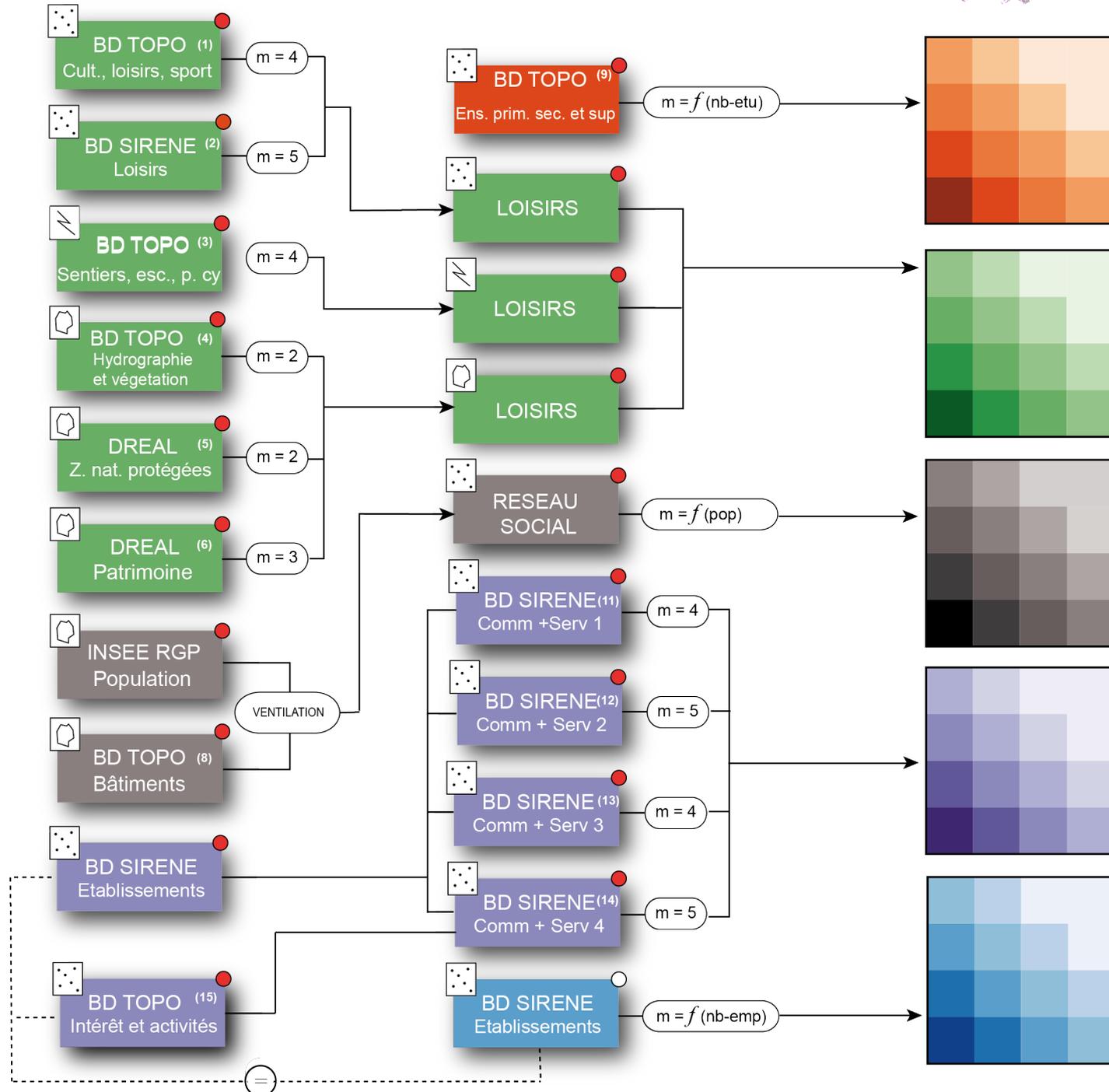
Le carroyage offre plusieurs avantages :

- la valuation de données d'origines diverses, la possibilité de constitution d'une base commune pour la comparaison d'un grand nombre de variables indépendamment de toute limite préétablie
- l'affranchissement des limites administratives et la suppression de l'effet de taille, la possibilité d'agglomérer et/ou de subdiviser les mailles à volonté, la possibilité de changer d'échelle
- la création d'une méthode capable d'évoluer avec l'utilisation des bases de données, des SIG ou des systèmes experts

→ Une carte carroyée par motif de déplacement

Une synthèse par le carroyage

Schéma d'ensemble



Partie 5

Conclusion et perspectives

01. Contexte et objectif
02. Les données disponibles
03. Caractérisation des aménités
04. Une synthèse par le carroyage
- 05. Conclusion et perspectives**

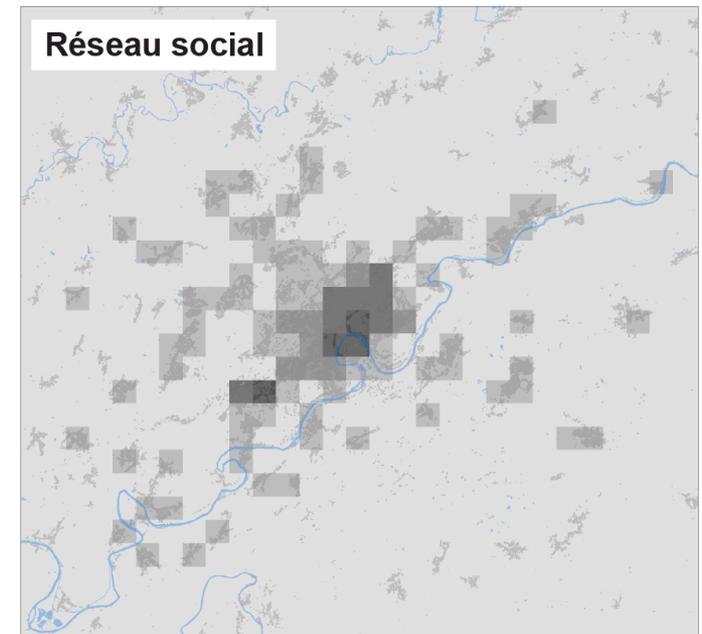
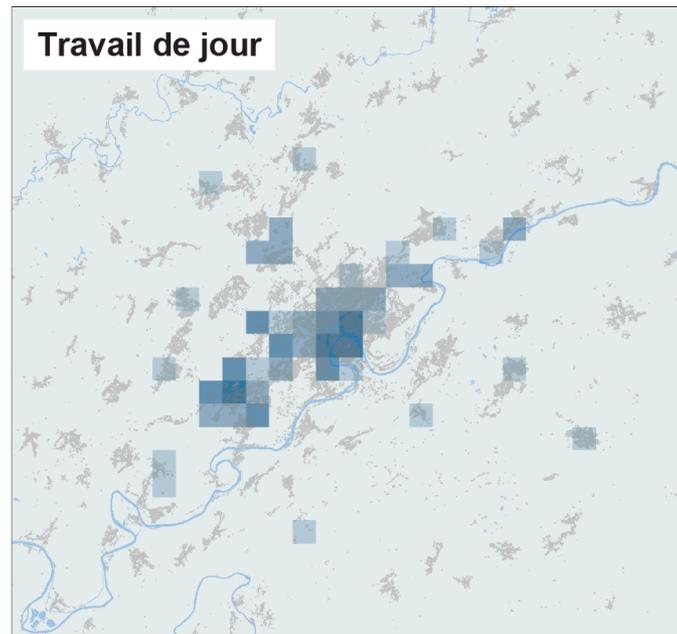
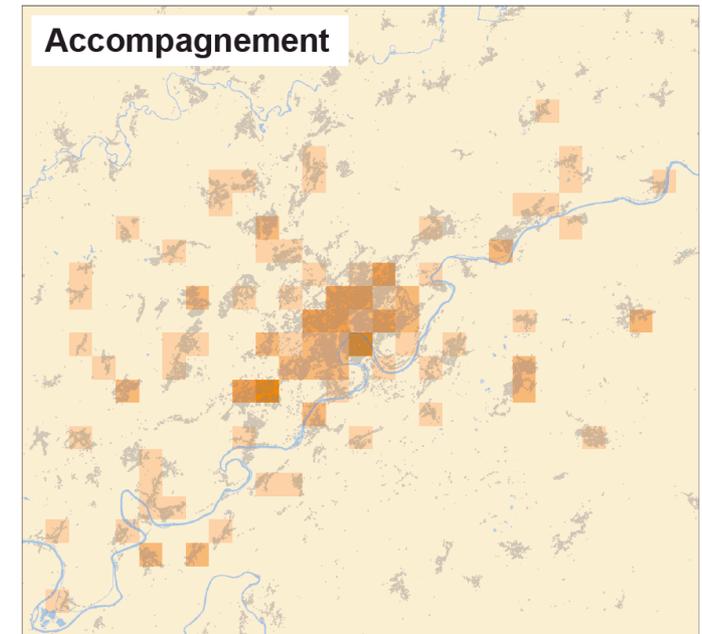
Résultats

Qualification cellulaire de l'attractivité

Attractivité des lieux pour différentes activités et différents motifs de déplacement



C. Chanard, J.P. Antoni © ThéMA (2012)



Nouveaux terrains d'étude Belfort-Montbéliard

Description du terrain d'études

Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine

199 communes
308000 Habitants
Superficie de 1340 km²
Densité : 229 hab/km²

Communauté d'Agglomération Belfortaine

30 communes
94492 habitants
Superficie de 174,7 km²
Densité : 540,9 hab/km²

Pays de Montbéliard Agglomération

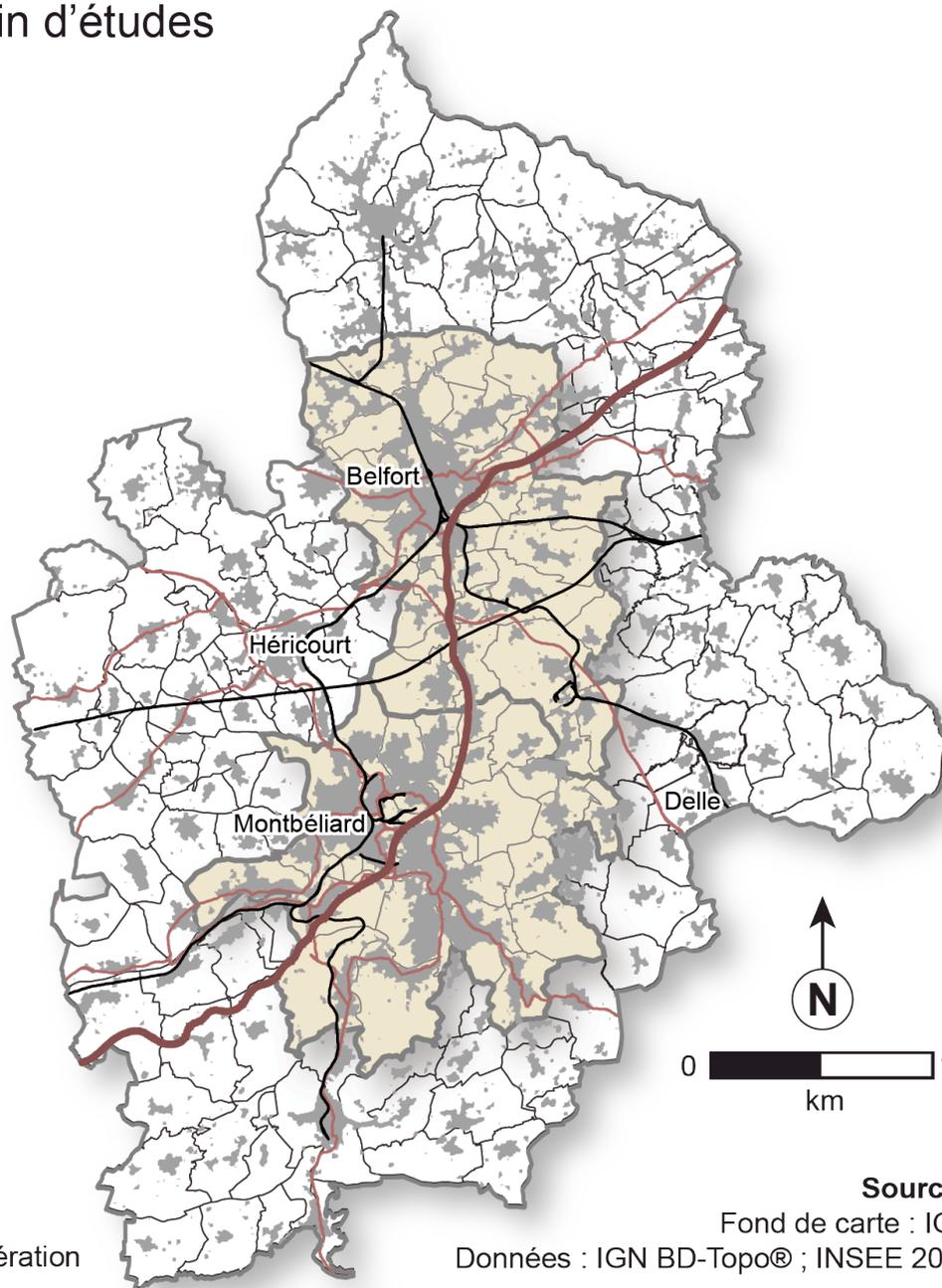
29 communes
121000 habitants
Superficie de 179 km²
Densité : 676 hab/km²

Réseaux

-  Autoroute
-  Routes principales
-  Réseau ferrées

Limites

-  Aire Urbaine
-  Communauté d'agglomération
-  Tache urbaine



Sources

Fond de carte : IGN
Données : IGN BD-Topo® ; INSEE 2007

Y Sahraoui, N. Lunardi, J.P. Antoni © ThéMA (2012)

Avril 2012

Nouveaux terrains d'étude Lille



La communauté urbaine de Lille Description du terrain d'études

Arrondissement de Lille

124 communes
1 203 666 habitants
Superficie de 879 km²
Densité : 1368,7

Communauté urbaine de Lille :

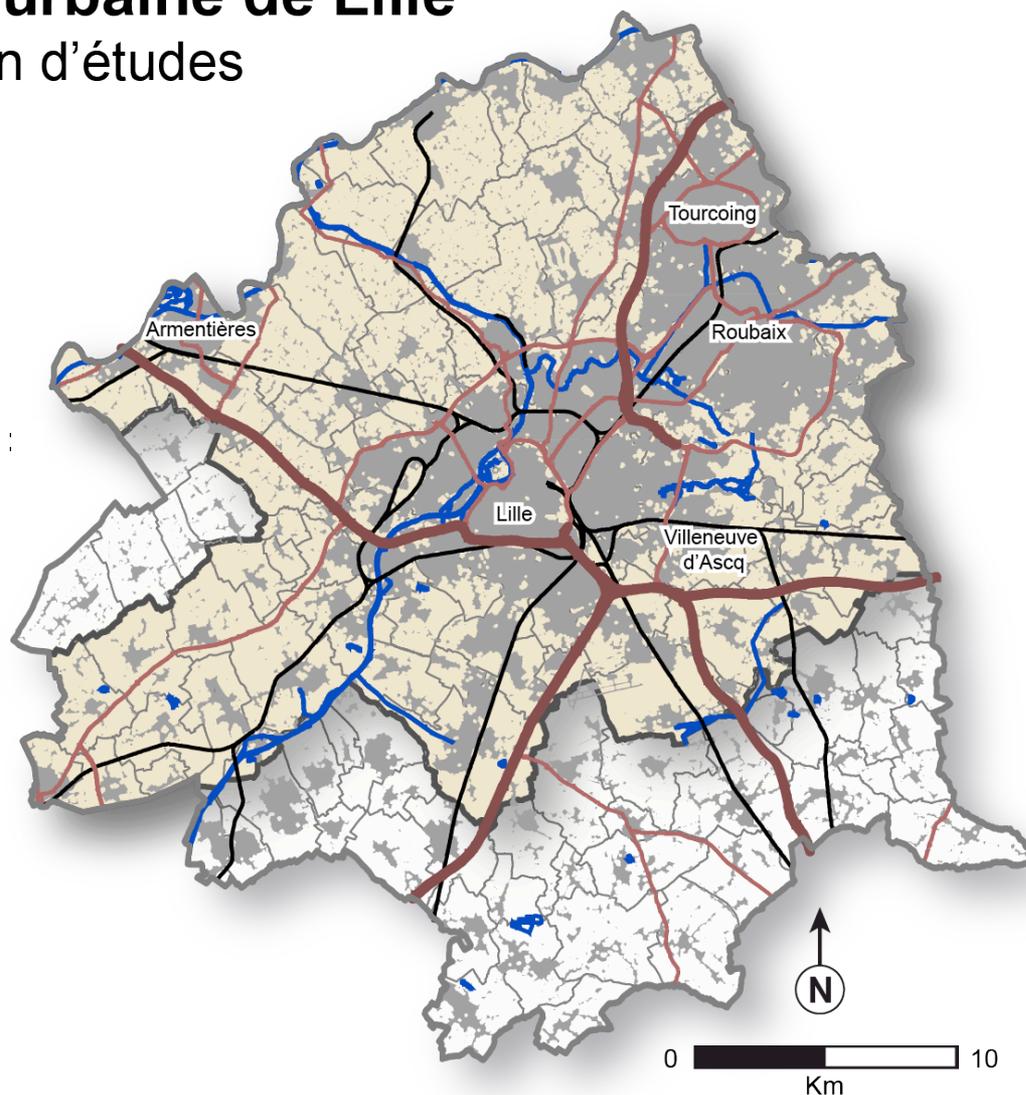
85 communes
1 106 885 habitants
Superficie de 611,45 km²
Densité : 1785 hab/km²

Réseaux

- Autoroute
- Routes principales
- Réseau ferré
- Cours d'eau

Limites

- Arrondissement de Lille
- Communauté urbaine
- Tache urbaine



Sources

Fond de cartes : IGN
Données : IGN BD-TOPO® ; INSEE 2007

Y. Sahraoui, N. Lunardi © ThéMA (2012)

Nouveaux terrains d'étude Strasbourg

Aire urbaine de Strasbourg

182 communes
757 413 habitants
Superficie de 1368 km²
Densité : 553 hab/km²

Communauté urbaine de Strasbourg

28 communes
482 376 habitants
Superficie de 315,93 km²
Densité : 1479 hab/km²

Réseaux

-  Autoroute
-  Routes principales
-  Réseau ferré
-  Rhin

Limites

-  Aire Urbaine
-  Communauté urbaine
-  Tache urbaine

Sources

Fond de cartes : IGN
Données : IGN BD-TOPO® ; INSEE 2007

Y. Sahraoui, N. Lunardi © ThéMA (2012)

